UNOCA

INTERFACE

Nº 46

AVRIL - MAI - JUIN 2017

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale • UNOCA • Bulletin trimestriel d'information

Le Représentant spécial a présenté le 12e rapport du SG sur les activités de l'UNOCA le 13 juin

Photo ONU/Eskinder Debebe

« Les tensions politiques ont persisté dans certains pays d'Afrique centrale, principalement liées à des processus électoraux récents ou à venir », a expliqué au Conseil de sécurité, le 13 juin 2017, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA. Lors de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA, M. François Louncény Fall a toutefois réaffirmé l'engagement résolu de l'UNOCA de continuer à travailler avec les États Membres et tous les partenaires concernés afin de faire face aux défis en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Faisant état de tensions en continu qui ont entravé les progrès vers la consolidation de l'état de droit, la paix et le développement, il a craint pour les droits de l'homme, notamment les libertés d'expression et de rassemblement, alors même que l'espace politique ne fait que se rétrécir.

Avant de passer en revue les principaux faits survenus dans les différents pays couverts par l'UNOCA, M. Fall a dit avoir maintenu un contact régulier avec les parties prenantes, en particulier les gouvernements et les responsables politiques, « pour faire le plaidoyer en faveur de la résolution pacifique des différends à travers un dialogue inclusif et franc ». Il a également fait le point sur les efforts de l'UNOCA en vue de contribuer à la lutte contre Boko Haram, la LRA, etc (voir ci-dessous).

■ BOKO HARAM

M. Fall a rappelé combien les activités de Boko Haram avaient sapé le développement et exacerbé les difficultés économiques. En dépit des progrès militaires réalisés par la Force multinationale mixte (FMM), le groupe terroriste continue de menacer la stabilité régionale. Dans ce contexte, deux équipes de l'UNOCA se sont rendues au Tchad et au Cameroun en mai pour évaluer l'impact de Boko Haram sur la population. Les membres du Conseil de sécurité s'étaient eux-mêmes déjà rendus dans la région du bassin du lac Tchad en mars dernier.
Préoccupé aussi par la détérioration de la situation socioéconomique et humanitaire en Afrique centrale, le représentant du Kazakhstan a jugé crucial de s'attaquer aux causes profondes des conflits de la région en mobilisant tout le soutien des organisations régionales et des institutions spécialisées des Nations Unies.

■ ARMÉE DE RÉSISTANCE DU SEIGNEUR

La question de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) était aussi au coeur de la présentation de M. Fall. Il a rappelé qu'il ne faut pas sous-estimer la menace posée par ce groupe terroriste, d'autant plus que l'Ouganda et le Soudan du Sud se sont retirés de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine après le désengagement des Forces spéciales des États-Unis. M. Fall s'est préoccupé de l'impact de ce retrait qui va créer « un vide sécuritaire » laissant la possibilité à la LRA et à d'autres groupes armés dans la region de l'exploiter. La MINUSCA n'est pas mandatée pour mener des opérations militaires contre la LRA et les Forces armées centrafricaines ont encore besoin d'être formées, s'est-il de plus inquiété.

Source : Compte rendu/Couverture des réunions du Conseil de sécurité, 13 juin 2017 *(https://www.un.org/press/fr/2017/cs12867.doc.htm)*

Photo ONU/Eskinder Debebe

EN BREF

Lors de son séjour à New York où il a présenté le 12e rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, M. Fall a rencontré plusieurs diplomates en poste à l'ONU ainsi que des collègues et autres hauts fonctionnaires onusiens. C'est dans ce contexte qu'il a été reçu le 16 juin par le Secrétaire général, M. António Guterres, avec qui il a évoqué des sujets relatifs, entre autres, à l'Afrique centrale et à l'UNOCA, etc.

L'ONU encourage les Etats d'Afrique centrale à mettre en œuvre la stratégie de lutte contre le terrorisme

C'est l'un des principaux vœux formulés par M. António Guterres lors de la 44e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenu du 29 mai au 2 juin à Yaoundé. Deux Déclarations ont été adoptées à l'issue des travaux. Dossier

Dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale (photo), le SG des Nations Unies a réitéré la disponibilité de l'ONU à continuer à soutenir les efforts nationaux et régionaux pour lutter contre les groupes terroristes, et en particulier Boko Haram.

Les discussions sur les mesures à prendre pour faire face aux menaces et aux activités terroristes ont occupé une place importante dans l'agenda de la 44e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont les travaux des experts ont pris fin le 31 mai après trois jours intenses et denses. Le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a vivement encouragé la sous-région à faire bon usage de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre adoptée à Libreville en novembre 2015. « J'espère sincèrement que les Etats membres du Comité s'approprieront pleinement la stratégie et sa mise en œuvre sous les auspices de la CEEAC [Communauté économique des Etats d'Afrique centrale] », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, lors de la cérémonie d'ouverture de la session ministérielle le 1er juin. Il a réitéré la disponibilité de l'ONU à accompagner cette dynamique et à continuer à soutenir les efforts nationaux et régionaux pour lutter contre ce fléau, et en particulier Boko Haram.

« La résolution 2349, récemment adoptée par le Conseil de sécurité, témoigne de l'engagement des Nations Unies et de ses Etats membres à aider les pays affectés en Afrique centrale et de l'ouest », a rappelé le Secrétaire général de l'ONU. Cette résolution salue, entre autres, l'impact positif des actions de la Force multinationale mixte (FMM) et réaffirme la détermination des Nations Unies à apporter l'appui nécessaire à la mise en place des initiatives visant à prévenir le terrorisme, y compris à travers les projets de développement dans les régions concernées. Autrement dit, il s'agit de mutualiser les moyens pour s'attaquer aux conditions propices à la propagation du terrorisme, dont les conséquences néfastes ont été développées par des experts de la Commission du Bassin du Lac Tchad et de la FMM au cours des travaux de Yaoundé.

Coopération avec l'UA

Dans cette perspective, et pour trouver des réponses concertées aux maux qui freinent le développement et l'intégration régionale, le Secrétaire général des Nations Unies a dit être « entièrement engagé à renforcer le dialogue et la coopération avec l'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales », y compris la CEEAC - dont le représentant ainsi que celui de l'UA ont pris part aux travaux de Yaoundé. « Pour mieux servir les peuples d'Afrique », M. António Guterres entend travailler étroitement avec ces entités dans des domaines précis, notamment l'alerte précoce, la prévention, la médiation et la gestion des conflits. Son message à la 44e réunion de l'UNSAC met en relief plusieurs foyers de tensions qui préoccupent la communauté internationale. Dans les pays plongés dans une crise politique et sécuritaire, il appelle les parties prenantes à investir et à s'investir dans une solution pacifique, en privilégiant un « dialogue de bonne foi ».

Dans les pays plongés dans une crise politique et sécuritaire, le Secrétaire général de l'ONU appelle les parties prenantes à investir et à s'investir dans une solution pacifique, en privilégiant un « dialogue de bonne foi ».

Solidarité avec la RCA

Le Secrétaire général de l'ONU a particulièrement insisté sur la situation au Burundi, en République démocratique du Congo, au Cameroun, au Congo et en République centrafricaine. Le cas dans ce dernier pays a fait l'objet d'un exposé, qui a permis d'évaluer la dimension régionale de la crise centrafricaine et de poursuivre les réflexions sur les voies et moyens d'en sortir. Dans une Déclaration adoptée à l'issue de leurs travaux, les ministres et chefs de délégations des Etats membres de l'UNSAC ont renouvelé leur solidarité à la République centrafricaine (RCA).

Outre la Déclaration sur la RCA, les ministres et chefs de délégations des Etats membres de l'UNSAC ont adopté une autre relative à la « revitalisation des activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ». Le Ministre camerounais des Relations extérieures, en sa qualité de nouveau président du Comité pour les six prochains mois (il succède à son homologue santoméen), assurera la mise en œuvre des différentes décisions prises au cours de cette session ainsi que des réformes recommandées suite à l'évaluation critique du fonctionnement de l'UNSAC. Il en fera le point lors de la 45e réunion du Comité prévue en principe à Kigali au plus tard en décembre 2017. Dans son allocution, le Ministre Mbella Mbella a rassuré les uns et les autres par rapport à l'engagement du Cameroun dans la conduite de cette mission et dans la recherche des solutions durables aux défis auxquels est confrontée l'Afrique centrale (voir page 7). Au sein du bureau du Comité, il est assisté par le Rwanda (1ere vice-présidence), le Congo (2e vice-présidence) et le Tchad (Rapporteur).

La Commission du Bassin du Lac Tchad et la Force multinationale mixte face à Boko Haram

Près de 17 millions de personnes vivent dans les zones affectées par Boko Haram. De plus, 2,4 millions ont fui ces zones tandis que 10,4 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire. Par ailleurs, la Force multinationale mixte (FMM) a libéré plus de 25 000 otages depuis 2016.

Le Secrétariat exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a saisi l'occasion de la 44e réunion de l'UNSAC pour rappeler les efforts de cette institution en matière de stabilisation et d'assistance humanitaire dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et la violence dans cette région. Il a également mis en relief la nécessité de combattre les causes profondes de ces fléaux, notamment la mauvaise gouvernance, la pauvreté ou l'analphabétisme. Evoquant le cas particulier de Boko Haram, les représentants de la CBLT ont souligné les conséquences des activités de ce groupe terroriste sur les populations civiles. Ils ont revelé que près de 17 millions de personnes vivent dans les zones affectées par Boko Haram. De plus, 2,4 millions ont fui ces zones tandis que 10,4 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaires […].

Gestion des repentis

Par ailleurs, la Force multinationale mixte (FMM), dont la réoperationnalisation a été mise en route en juin 2015, a libéré plus de 25 000 otages depuis 2016. Le principal bastion de Boko Haram (camp Zairo) dans la forêt de Sambisa a été recupéré en décembre 2016. Dans le même ordre d'idées, l'opération RAWAN KADA a été lancée en février 2017 afin de continuer d'affaiblir le groupe terroriste. Le Général Mahamat Djoui MOUSSA, Commandant Adjoint de la FMM, a précisé que plus de 2 500 membres de Boko Haram, principalement des femmes et des enfants, se sont rendus depuis un an, surtout au Tchad, du fait du manque de nourriture frappant le groupe.

Le 17 février 2017, le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine et le Ministre de la Sécurité publique et de l'Immigration du Tchad ont convenu d'un processus de gestion des repentis de Boko Haram, qui inclut: un cantonnement temporaire des repentis; une déradicalisation; une catégorisation/filtrage; et une réinsertion/réintégration socio-économique des uns ou un déferrement à la justice des autres.

Le Représentant spécial reçu en audience par le Ministre des Relations extérieures en marge de la 44e réunion de l'UNSAC

En marge de la 44e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a été reçu en audience le 31 mai 2017 à Yaoundé par le Ministre camerounais des Relations extérieures, M. Mbella Mbella. Les deux personnalités ont fait un tour d'horizon des questions d'intérêt commun, y compris ceux inscrits à l'ordre du jour de l'UNSAC. M. Fall a félicité le pays hôte pour les dispositions prises pour en assurer le succès et réaffirmer sa disponibilité à soutenir le travail de la Présidence du Comité assurée par le Cameroun.

UNSAC : l'Organisation internationale de Francophonie désormais observateur

A Yaoundé, plusieurs institutions internationales, sous-régionales et régionales prenaient part, pour la première fois, à une réunion de l'UNSAC en tant qu'inivités. Il en est ainsi, par exemple, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui y a été représentée par M. Dominique Delpuech, Directeur adjoint de la Direction des Affaires politiques et de la Gouvernance démocratique. Lors des travaux des experts, l'OIF, qui a demandé et obtenu le statut d'observateur auprès du Comité, a rappelé son rôle dans l'accompagnement politique et technique de certains Etats d'Afrique centrale, y compris sa contribution dans la lutte contre les fléaux comme le terrorisme, le désarmement ou l'insécurité maritime. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) a dit avoir bénéficié du soutien de cette organisation pour la rédaction d'un guide pratique (en français) sur le désarmement en Afrique.

En dehors de l'OIF, le rendez-vous de la capitale camerounaise était également une grande première pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). James Aji, Conseiller politique au sein dudit Bureau, a rappelé les dossiers transversaux sur lesquels UNOWAS et UNOCA travaillent ensemble, en particulier ceux relatifs aux efforts conjoints apportés aux pays des régions affectées par Boko Haram et la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée. Un accent a été mis sur la contribution de l'UNOWAS dans la stabilisation du Sahel (dont fait partie le Tchad) ainsi que ses missions dans le cadre de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria. Sur toutes ces questions cruciales, UNOWAS travaille en étroite collaboration avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), présente elle aussi, pour la première fois, aux travaux de l'UNSAC - où elle était représentée par M. Attoumgbre Joseph Kouame, Chef de la Composante militaire. La participation de la CEDEAO a permis de noter que le projet d'organisation d'un Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale en vue d'adopter une stratégie conjointe de lutte contre Boko Haram reste une priorité pour les deux sous-régions. Son représentant a indiqué que la CEEAC et la CEDEAO sont en concertation en vue de convenir d'une date pour la tenue de cet événement decidé en février en 2014.

Etaient également présents en qualité d'invités, les représentants du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (CIC) ainsi que le Coordonnateur de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale.

Une approche concertée face à la lutte contre l'insécurité en Afrique centrale

Plusieurs autres organisations jouissent déjà du statut d'observateur accordé à l'OIF. Beaucoup d'entre elles étaient à la réunion de Yaoundé. Les entités onusiennes suivantes y ont pris part à ce titre : le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) .

Etaient également présents en qualité d'observateurs, les représentants de la Commission de l'Union Africaine, du Secrétariat exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de sa Force multinationale mixte (FMM) ainsi que le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette forte participation montre l'intérêt sans cesse croissant de l'UNSAC. Elle rend aussi compte de l'importance d'une « approche concertée au niveau sous-régional » face à la « lutte engagée contre l'insécurité en Afrique centrale ». L'ambassadeur Tommo Monthe, Représentant permanent du Cameroun auprès de l'ONU (photo ci-dessous), a insisté sur cet enjeu lors de la réunion des experts dont il a présidé les travaux.

DECLARATION DE YAOUNDE SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Nous,

Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis à Yaoundé à l'occasion de la quarante quatrième réunion dudit Comité :

Rappelant la Déclaration de Bangui sur la République centrafricaine adoptée lors de la quarante deuxième réunion du Comité le 10 juin 2016 ;

Rappelant les multiples efforts et résolutions de longue date des organes exécutifs des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) en vue de la résolution de la crise politico-sécuritaire en République centrafricaine;

Guidés par les principes consacrés de la Charte des Nations unies et de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine ainsi que par la vision sous-régionale, fondée sur la solidarité entre Etats membres et le respect des droits humains ;

Réaffirmant notre ferme attachement à la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la République centrafricaine, et rappelant l'importance du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat membre ;

Fortement préoccupés par la fragilité de la situation sécuritaire en République centrafricaine en raison de la présence constante de groupes armés et criminels, y compris liés au braconnage et à la transhumance ;

Vivement préoccupés par le fait que le trafic, le commerce et l'exploitation illicites des ressources naturelles, notamment l'or, le diamant, la faune et la flore sauvage, ont un impact négatif sur l'économie et le développement de tous les Etats de la sous-région et continuent de menacer la paix et la stabilité;

Réaffirmant notre inquiétude concernant les activités liées à la criminalité transnationale dans la sous-région, qui risque de devenir un terreau pour des mercenaires favorisant l'instabilité et l'extrémisme violent en République centrafricaine ;

« Nous encourageons les organisations internationales ainsi que les partenaires techniques et financiers dans leurs actions en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité en République centrafricaine ».

Prenant acte de l'acuité de la crise en République centrafricaine et exprimant notre ferme détermination politique à mettre en œuvre nos décisions communes dans le cadre des mécanismes bilatéraux et régionaux afin de soutenir et appuyer la République centrafricaine en matière de réconciliation nationale, de réforme du secteur de sécurité et de relèvement post-conflit ;

Condamnons fermement les actes de violence et les violations des droits de l'homme, notamment visant les femmes, les enfants et autres personnes vulnérables ;

Condamnons également avec fermeté les attaques contre la MINUSCA, le personnel humanitaire et les forces de défense et de sécurité nationale par les groupes armés ;

« Nous Recommandons aux Etats membres de la CEEAC, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et de la communauté internationale dans son ensemble à s'impliquer davantage pour que le Conseil de sécurité poursuive l'allègement de l'embargo sur les armes en vue de l'équipement et du réarmement des forces de défense et de sécurité nationales afin de restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national de la République centrafricaine »

Encourageons les organisations internationales ainsi que les partenaires techniques et financiers dans leurs actions en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité en République centrafricaine, notamment la protection de la légalité constitutionnelle chèrement retrouvée avec le concours de la communauté internationale ;

Exprimons notre détermination à mettre notre coopération et notre solidarité au service de la démocratie, du respect des droits humains, du renforcement de l'Etat de droit et de ses capacités institutionnelles ainsi que de la prévention des conflits ;

Invitons les membres du Bureau du Groupe international de soutien à la République centrafricaine et les autres partenaires régulièrement impliqués à travailler étroitement ensemble en vue d'harmoniser les initiatives de paix et de réconciliation ;

Décidons de lutter plus efficacement contre l'impunité en renforçant nos systèmes judiciaires et en harmonisant les règles de poursuite entre les Etats ;

Demandons aux Etats membres de mutualiser leurs efforts dans la gestion des couloirs de transhumance qui peuvent faciliter la circulation des armes légères et de petit calibre, sources d'insécurité dans la sous-région ;

Invitons par ailleurs la communauté internationale à renforcer l'application des restrictions imposées sur la commercialisation des ressources naturelles provenant des zones de conflit, notamment le Processus de Kimberley ;

Recommandons aux Etats membres de la CEEAC, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et de la communauté internationale dans son ensemble à s'impliquer davantage pour que le Conseil de sécurité poursuive l'allègement de l'embargo sur les armes en vue de l'équipement et du réarmement des forces de défense et de sécurité nationales afin de restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national de la République centrafricaine ;

Demandons avec insistance au Conseil de sécurité de mandater la MINUSCA en vue de soutenir et appuyer les forces de défense et de sécurité centrafricaines dans leur mission de stabilisation, notamment à l'est dans un contexte de retrait des forces américaines et ougandaises luttant contre l'Armée de résistance du seigneur ;

Décidons de rester saisis de la situation en République centrafricaine.».

Fait à Yaoundé, le 2 juin 2017

DECLARATION DE YAOUNDE SUR LA REVITALISATION DES ACTIVITES DE L'UNSAC

Nous,

Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis à Yaoundé à l'occasion de la quarante quatrième réunion dudit Comité :

Rappelant le document final adopté à Yaoundé par les Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale sur les mesures de confiance, la sécurité, le désarmement et le développement dans notre sous région, du 21 juin 1991 ;

Rappelant la Résolution 46/37B de l'Assemblée générale des Nations unies du 6 décembre 1991, à l'origine de la mise sur pied du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Considérant l'importance et la contribution des mesures de confiance au désarmement régional ainsi qu'à la sécurité internationale, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies ;

Notant avec satisfaction les importantes réalisations institutionnelles du Comité dans la promotion du désarmement aux niveaux régional et sous-régional, la lutte contre la circulation des armes, ainsi que le développement économique et social de la sous-région de l'Afrique centrale ;

Réaffirmant l'importance et la pertinence du Comité comme instrument de diplomatie préventive dans l'architecture sous-régionale de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale ;

Saluant en outre les efforts consentis par les Nations Unies et leur assistance pour la mise en place et le fonctionnement du Comité;

▲ **« Nous encourageons le développement des collaborations et synergies du Comité avec la CEEAC, à travers d'une part des consultations entre les deux Secrétariats et d'autre part des interactions du Comité avec les instances du COPAX, notamment la Commission de défense et de sécurité, y compris en vue de favoriser la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale […] »**

Prenant en compte les recommandations du rapport relatif à l'évaluation du Comité, prescrite lors de la quarante troisième réunion ministérielle ;
Désireux d'améliorer la contribution dudit Comité à la réalisation de l'agenda de la paix, de la sécurité et du développement dans notre sous-région ;

Instruisons nos points focaux auprès du Comité et nos Représentations permanentes auprès des Nations unies à New York à définir l'ordre du jour des réunions statutaires de manière beaucoup plus dynamique, tout en opérant un recentrage des thématiques abordées, propice à la formulation de recommandations à la fois spécifiques et opérationnelles ;

Institutionnalisons la fonction de point focal auprès du Comité et **encourageons** la coordination régulière des points focaux, notamment en ce qui concerne le suivi des recommandations en rapport avec les institutions nationales compétentes ;

Inscrivons un point permanent à l'ordre du jour des réunions statutaires au cours duquel chaque Etat présentera l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations ;

Validons l'introduction de huis clos ministériels en marge des réunions statutaires ;

Appelons au versement de contributions régulières au Fonds d'affectation spéciale ;

Encourageons le développement des collaborations et synergies du Comité avec la CEEAC, à travers d'une part des consultations entre les deux Secrétariats et d'autre part des interactions du Comité avec les instances du COPAX, notamment la Commission de défense et de sécurité, y compris en vue de favoriser la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale adoptée par le Comité ;

Appelons, en vue de contribuer à asseoir l'identité du Comité et sous réserve de disponibilité des ressources suffisantes du Fonds d'affectation spéciale, à l'organisation d'une activité articulée autour de la thématique du désarmement durant chaque premier semestre et d'une activité liée à l'actualité du contexte géopolitique durant chaque deuxième semestre ;

Invitons le Secrétariat du Comité à définir une stratégie de communication afin d'assurer une plus grande visibilité du Comité, notamment auprès des populations de la sous-région et en lien avec les organisations de la société civile ;

Validons le principe d'une évaluation régulière du travail et des activités du Comité en vue d'améliorer son efficacité et sa contribution à la paix et à la sécurité en Afrique centrale.

Décidons de rester saisis de la question et **demandons** au Cameroun de nous faire le point lors de la 45ème réunion ministérielle du Comité ».

Fait à Yaoundé, le 2 juin 2017

Mbella Mbella : « le mandat de notre Comité demeure fort pertinent »

Dans son discours de clôture de la 44e réunion de l'UNSAC, le Ministre camerounais des Relations extérieures, nouveau président en exercice du Comité, a tiré les grandes conclusions de la rencontre de Yaoundé. Il a saisi cette occasion pour rappeler l'importance de l'UNSAC qui, comme il y a vingt-cinq ans lors de sa création, reste un « précieux outil de diplomatie préventive pour la promotion des mesures de confiance, de paix et de sécurité au niveau sous-régional ». Extraits.

« […] Les travaux de grande qualité effectués par nos experts nous ont permis d'aboutir à des conclusions et à des recommandations concertées sur des questions de grande préoccupation telles que la prolifération des armes, les violences armées, le terrorisme en particulier Boko Haram, le trafic de drogue, la dimension régionale de la situation en République centrafricaine, la promotion du désarmement et des programmes de limitation des armements dans notre sous-région, le braconnage, la piraterie et la sécurité maritimes, la mise en œuvre de l'Agenda femmes, paix et sécurité en Afrique centrale, l'évolution des structures et mécanismes sous régionaux de paix et de sécurité, la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale.

Nous avons adopté la déclaration de Yaoundé sur la situation en République Centrafricaine afin de porter une attention spéciale sur ce pays qui sort à peine de crise et dont des indices indiquent que la situation pourrait s'aggraver si notre sous-région et la communauté internationale n'y accordent toutes les mesures préventives nécessaires.

Nous avons également adopté une autre déclaration sur la revitalisation des activités du Comité Consultatif afin d'insuffler dans les orientations et le fonctionnement de cet organe créé il ya vingt-cinq ans un souffle nouveau.

▲ « Je tiens à vous assurer qu'au cours de son mandat, le Cameroun, ne ménagera aucun effort […] pour inciter les pays de la sous-région à mettre en œuvre les recommandations issues de nos travaux, en particulier pour ce qui est de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, la revitalisation du Comité Consultatif, la synergie entre les organisations sous régionales pertinentes en matière de paix et de sécurité, le trafic de drogue et l'insécurité maritime ».

Sur Boko Haram, après avoir relevé les succès remportés dans la lutte contre cette secte terroriste, nous avons souligné la nécessité pour les pays de la sous-région d'adopter une approche holistique afin de s'attaquer aux causes profondes de ce fléau. A cet effet, nous avons noté la visite effectuée sur le terrain par le Conseil de Sécurité au mois de mars 2017, suivie du rapport consacré à ce sujet et surtout de l'adoption de la résolution 2349 du Conseil qui, entre autres, prescrit une visite de haut de niveau du Secrétaire Général des Nations Unies dans le Bassin du Lac Tchad conjointement avec la Banque Mondiale, le Président de la Commission de l'Union Africaine, le Président du Groupe de la Banque Mondiale, le Président de la Banque Africaine de Développement et la Haute Représentante de l'Union Européenne. Une telle visite serait de nature à booster les projets de développement engagés par les pays de la région pour éradiquer la pauvreté et la misère qui alimentent Boko Haram et le terrorisme en général ; ce faisant, elle renforcera la détermination et l'engagement de la Communauté internationale à aider la région […].

« Sur Boko Haram, après avoir relevé les succès remportés dans la lutte contre cette secte terroriste, nous avons souligné la nécessité pour les pays de la sous-région d'adopter une approche holistique afin de s'attaquer aux causes profondes de ce fléau »

Le contexte international de l'heure commande que nous serrions nos rangs pour une mise en œuvre concertée des résultats auxquels nous sommes parvenus au cours de nos travaux.

Je tiens à vous assurer qu'au cours de son mandat, le Cameroun, ne ménagera aucun effort dans ce sens notamment pour inciter les pays de la sous-région à mettre en œuvre les recommandations issues de nos travaux, en particulier pour ce qui est de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, la revitalisation du Comité Consultatif, la synergie entre les organisations sous régionales pertinentes en matière de paix et de sécurité, le trafic de drogue et l'insécurité maritime.

Nous croyons pouvoir compter sur la contribution de nos différents partenaires multilatéraux et bilatéraux dont certains ont sollicité et obtenu le statut d'observateur auprès de notre Comité. La présence de leurs hauts représentants à nos travaux, souligne, à juste titre, leur désir de nous prêter un concours actif pour affronter les menaces à la paix et à la sécurité en Afrique centrale. Nous leur réitérons nos remerciements pour tout ce qu'ils font et continueront à faire pour notre sous-région […].

Aujourd'hui, tout comme il ya vingt-cinq ans lors de sa création, le mandat de notre Comité tel que défini dans la résolution 46/37B de l'Assemblée Générale des Nations Unies demeure fort pertinent et nous voudrions saisir une fois de plus cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies qui a su créer et mettre à la disposition de notre sous-région un précieux outil de diplomatie préventive pour la promotion des mesures de confiance, de paix et de sécurité au niveau sous-régional […] ».

« Aujourd'hui, tout comme il y a vingt-cinq ans lors de sa création, le mandat de notre Comité tel que défini dans la résolution 46/37B de l'Assemblée Générale des Nations Unies demeure fort pertinent et nous voudrions saisir une fois de plus cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies qui a su créer et mettre à la disposition de notre sous-région un précieux outil de diplomatie préventive pour la promotion des mesures de confiance, de paix et de sécurité au niveau sous-régional […] ».

La rencontre et les coulisses de Yaoundé en quelques images

L'album photos de la 44e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenu du 29 mai au 2 juin dans la capitale camerounaise. Une sélection qui donne une idée du niveau de participation ainsi que de certains aspects liés, entre autres, au travail du Secrétariat assuré par l'UNOCA - avec le soutien d'une équipe dynamique mise à sa disposition par le Ministère des Relations extérieures.

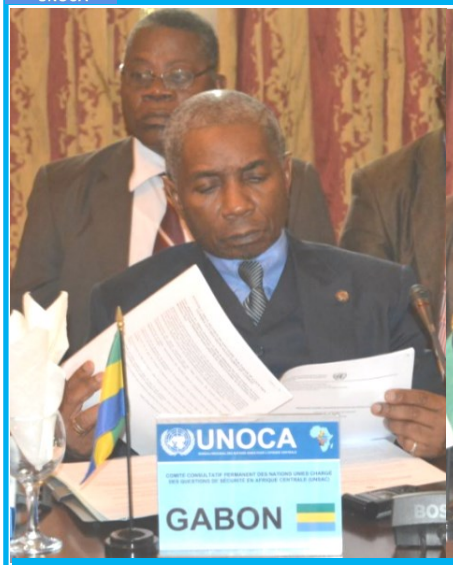
UNOCA
GABON

UNOCA
GUINEE EQUATORIALE

UNOCA
SAO TOMÉ ET PRINCIPE

UNOCA
TCHAD

UNOCA
FAO

UNOCA
MINUSCA

UNOCA
MONUSCO

UNOCA
COORDONNATEUR REGIONAL
STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME
BOSCH

UNOCA
ONUDC

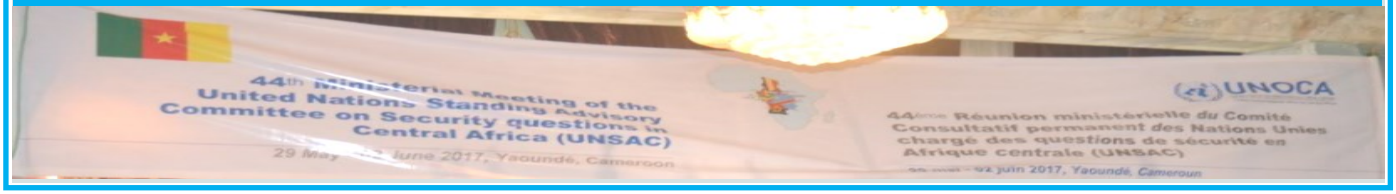
United Nations Standing Advisory
Committee on Security questions in
Central Africa (UNSAC)
UNOCA
Réunion ministérielle du Comité
Consultatif permanent des Nations Unies
chargé des questions de sécurité en
Afrique centrale (UNSAC)

UNOCA
CNUDHD-AC

UNOCA
UNOAU

UNOCA
ONU FEMMES

UNOCA
UNREC

UNOCA
CIC

UNOCA

MINREX

UNOCA

Une délégation de l'UNOCA était en mission au Congo

Le Lieutenant-Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim, Conseiller militaire/UNOCA, et Mme Djeneba Bénédicte Kouassi Dosso, Conseillère politique/UNOCA, ont effectué une mission au Congo du 02 au 09 avril 2017. Les échanges avec les autorités compétentes ainsi qu'avec les membres de la société civile et les acteurs politiques de tous bords ont porté sur les dynamiques sociales, politiques et sécuritaires au Congo y compris dans la région du Pool, à quelques mois des élections législatives, sénatoriales et municipales du 16 juillet 2017.

Après l'étape de Brazzaville, la délégation de l'UNOCA s'est également rendue à Pointe-Noire, où elle a eu une séance de travail avec les responsables du Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC), dont le siège a été officiellement mis à la disposition de la CEEAC le 20 octobre 2014 par le gouvernement congolais (voir photos). Les interactions avec les experts de cette institution stratégique ont mis en relief la nécessité de renforcer les capacités du CRESMAC en matière de surveillance efficace de l'espace maritime et d'accélérer son opérationnalisation effective. Les enjeux sont majeurs : préserver les voies de ravitaillements, assurer la fluidité du trafic des marchandises dans le golfe de guinée, prévenir les actes de piraterie maritime, de trafic de drogue, d'exploitation abusive de l'or noir, de pêches illicites, de trafic des armes et l'immigration clandestine, etc.

La mission du Lieutenant-Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim et de Mme Djeneba Bénédicte Kouassi Dosso s'inscrit dans le cadre des activités régulières de l'UNOCA dans le domaine de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Elle a été suivie par une visite officielle à Brazzaville du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, du 25 au 29 avril.

Les interactions avec des experts ont mis en relief la nécessité de renforcer les capacités du Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC), en matière de surveillance efficace de l'espace maritime et d'accélérer son opérationnalisation effective.

L'UNOCA à la réunion annuelle des responsables onusiens en charge de l'Information publique

Du 5 au 9 juin 2017, M. Norbert N. Ouendji a pris part, à Brindisi (Italie), à la réunion annuelle des responsables onusiens en charge de l'Information publique en poste dans les missions politiques et les opérations de maintien de la paix à travers le monde, y compris ceux du siège à New York. La rencontre a permis de faire un tour d'horizon des questions relatives à leur fonction et d'examiner les défis à relever dans un contexte marqué par des mutations diverses et l'insuffisance des ressources. Les participants ont notamment rendu compte de leurs activités, expériences et difficultés respectives avant d'échanger des vues sur la récente politique de l'ONU en matière de *Communication stratégique et d'information publique*.

Cette politique, qui est la version amendée de celle de 2006, donne les grandes orientations sur les normes à observer dans ce domaine. Au-delà des obligations des membres du personnel, elle clarifie aussi les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans sa mise en oeuvre, en particulier l'Unité en charge de la Communication stratégique et de l'Information publique, et le Chef de Mission.

Les cas pratiques proposés les deux derniers jours de la réunion ont contribué à mieux faire comprendre l'importance de l'implémentation de cette politique communicationnelle. Même si la plupart des situations présentées s'appliquaient aux opérations de maintien de la paix (prise d'otage ; attaques des locaux de l'ONU par des groupes armés ; abus et exploitation sexuelle ; violences électorales, etc), on observe qu'elles sont globalement guidées par les principes pouvant également structurer le travail dans les missions politiques comme l'UNOCA.

Au total, la réunion annuelle des responsables de la Communication stratégique et de l'Information publique des Nations Unies était un grand moment de partage de savoir et de savoir-faire, y compris sur l'importance de la communication digitale et des médias sociaux dans la vie des institutions. Rendez-vous dans un an pour une évaluation des recommandations prises à l'issue de cette semaine dense et intense passée à la Base logistique des Nations Unies.

Femmes et maintien de la paix : Irène Gaga revient d'Ottawa

Irène Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, a pris part, du 16 au 18 mai à Ottawa (Canada), à un atelier organisé par le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU avec le soutien du Gouvernement canadien et du Collège canadien de Police et de la Gendarmerie royale du Canada.

Directrice générale du Collège canadien de Police, a mis l'accent sur la sensibilisation et le plaidoyer, en soulignant que les femmes officiers supérieures de police disposent d'outils et de ressources nécessaires pour progresser dans leur carrière. Des informations utiles leur ont été données afin de les aider à faire face aux difficultés généralement rencontrées

L'atelier, qui a enregistré la participation de 22 Officiers supérieurs de police (hommes et femmes), a permis d'échanger sur les défis auxquels sont confrontées les femmes occupant des postes de responsabilité au sein des opérations de maintien de la paix.

Dans son propos liminaire, Madame Barbara Fleury, dans l'accomplissement de leurs tâches.

Une approche interactive associant des travaux de groupes et des partages d'expérience, a facilité l'élaboration des projets de curricula qui seront enseignés aux officiers supérieurs féminins de police concernées conformément au programme du Département des Operations de Maintien de Paix.

SECURITE MARITIME : LE CONSEILLER MILITAIRE DE RETOUR DE ROME

Le Colonel Cheikh Tidiane Mbodji, Conseiller militaire principal, a participé du 26 au 27 juin à Rome (Italie), à la réunion du G7 ++ amis du groupe du golfe de Guinée (FoGG) centré sur un thème primordial : « sécurité maritime dans le golfe de Guinée : renforcement des capacités, stimuler le développement ». Les échanges ont permis de rappeler que l'amélioration de la sécurité maritime peut contribuer positivement à la stabilité nationale, régionale et continentale, ainsi qu'à la sécurité mondiale.

Les participants ont encouragé les pays de la CEEAC et de la CEDEAO à poursuivre le processus de ratification de la Charte de Lomé afin de faciliter son entrée en vigueur. Ils ont été aussi invités à approfondir le dialogue sur le suivi de cette Charte, y compris l'approbation de ses annexes. A cet égard, ils ont recommandé que ces pays s'appuient sur le Centre interrégional de Coordination (CIC) basé à Yaoundé.

Le Nigeria a accepté d'accueillir la seconde réunion du G7 ++ FoGG sous la présidence italienne à Lagos en décembre 2017. La proposition de la Côte d'Ivoire d'avoir une coprésidence africaine pour le G7 ++ FoGG et sa candidature à coprésider en 2018 ont été acceptées.

DROITS DE L'HOMME : UNOCA CONTRIBUE A LA FORMATION DES OFFICIERS DE GENDARMERIE ET DE L'ARMEE

Dans le cadre du renforcement des capacités des gendarmes et militaires en Droits de l'homme, Kim Turcotte et Irène Gaga, respectivement Conseillère chargée des Droits de l'homme et Conseillère principale Police à l'UNOCA, ont coanimé, le 21 avril à Libreville, une session de formation en faveur d'une vingtaine d'officiers venus de différents pays pour passer le Diplôme d'Etat-major. M. Anicet-Gervais Ondo, Directeur des Droits de l'homme au Ministère gabonais la Justice, Garde des sceaux, chargé des Droits humains, faisait également partie des experts.

Les échanges ont porté sur cinq points principaux : Principes fondamentaux des Droits de l'Homme ; Cadre légal ; Usage de la force ; Libertés et Sûreté de la personne et Droit international humanitaire. Différents exercices et expériences vécues ont soutenu les travaux qui se sont déroulés dans une belle ambiance.

Les participants ont accordé un grand intérêt à cette importante formation en contribuant activement aux débats interactifs qui l'ont ponctuée. Tous ont exprimé leur satisfaction à l'issue des travaux dont ils ont tenu à en garder le souvenir à travers une photo de groupe.

Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda : l'émotion du personnel de l'UNOCA

Le personnel de l'UNOCA a commémoré le 7 avril 2017, la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda. L'événement a eu lieu dans la sale de conférence, en présence du Représentant spécial. "PLUS JAMAIS CA !", a dit François Louncény Fall, exprimant un sentiment général. Le message circonstanciel du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres (voir ci-dessous), allait dans le sens : « la seule véritable manière d'honorer la mémoire des personnes qui sont mortes au Rwanda est de faire en sorte qu'un tel drame ne se reproduise jamais ». La cérémonie fort émouvante organisée par une collègue rwandaise à son domicile dans la soirée a permis de mesurer le poids de ces propos.

António Guterres : retenir les enseignements du Rwanda et travailler pour bâtir un avenir où règne la tolérance

« Aujourd'hui [7 avril 2017], nous avons une pensée pour toutes les personnes qui ont péri lors du génocide au Rwanda il y a 23 ans.

Plus de 800 000 personnes ont été systématiquement assassinées dans le pays – en très grande majorité des Tutsis, mais également des Hutus modérés, des Twas et des membres d'autres ethnies. […] Nous rendons également hommage aux survivants. Nous reconnaissons les souffrances qu'ils ont endurées, le courage dont ils ont fait preuve et les épreuves difficiles qu'ils continuent de traverser. Leur force morale et leur capacité de réconciliation sont une source d'inspiration pour nous tous.

La seule véritable manière d'honorer la mémoire des personnes qui sont mortes au Rwanda est de faire en sorte qu'un tel drame ne se reproduise jamais. La prévention des génocides et d'autres crimes odieux est une responsabilité partagée et un devoir essentiel du système des Nations Unies. La communauté internationale doit toujours rester attentive aux signes avant-coureurs des génocides et agir rapidement et suffisamment tôt contre ces menaces.

Photo ONU/Kim Haughton

L'histoire foisonne d'exemples tragiques où le cycle de la haine, de l'inaction et de l'indifférence a entraîné des violences, des emprisonnements et l'apparition de camps de la mort. Comme on a pu le constater à de nombreuses reprises au cours du siècle dernier, le poison de l'intolérance se répand toujours dans nos sociétés.

Encore à l'heure actuelle, des minorités et d'autres groupes sont victimes d'attaques et d'exploitation en raison de leur identité.

Nous devons retenir les enseignements du Rwanda et travailler main dans la main pour bâtir un avenir où règnent la dignité, la tolérance et le respect des droits de l'homme pour tous."

UNOCA Magazine

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

8ème édition mai 2017

Votre magazine annuel est disponible.
Contactez-nous ou consultez notre site internet.

RETRO 2016

INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception - Rédaction - Mise en page : **Norbert N. Ouendji**

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16 I Mobile : + (241) 05 72 23 23
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org
Site internet : http://unoca.unmissions.org
Compte officiel twitter : twitter.com/UNOCA_NEWS
Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon